

Séance du 17 mai 1933.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. Chapuisal. Sont présents M. M. Desjardins, Laucein, François-Saint-Maur, Beaumont, Bergeon et Meunier.

M. Laucein, rapporteur, donne des explications sur le projet de loi n° 225 concernant un contingent de croix de la Légion d'honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active. Il ne voit aucune opposition à ce que l'on adopte son article 1^{er} en raison du petit nombre de militaires des réserves ayant quatre titres de guerre et non encore décorés.

Pour l'article 2, M. François-Saint-Maur pense qu'il appartient à la Commission des finances d'assurer les crédits nécessaires. Pour l'application de la loi nouvelle il faudrait rétablir à la Légion d'honneur les dix auxiliaires qui y ont été supprimés à la suite de la non-application de la loi de 1931. Par contre on pourrait réaliser des économies sur le chapitre 19 (achat des insignes).

Pour cela, M. le Président suggère que l'on pourrait faire payer les médailles militaires comme les Légions d'honneur, en vertu du décret de 1852. D'autre part, les dix nouveaux auxiliaires de la Grande Chancellerie pourraient récupérer toutes les médailles militaires qui sont dans les corps de troupe.

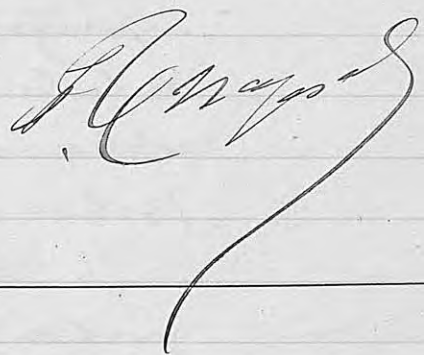
En conclusion, M. Lancien fera un rapport favorable sur l'article 1^{er} et la Commission des finances donnera son avis sur la question des crédits de l'article 2.

Puis M. Mourie, chargé de rapporter une proposition de résolution concernant la création d'un Ordre du Mérite civil, donne diverses explications à la Commission. Il devra faire un rapport favorable au principe et demandant au Gouvernement de préparer un projet.

Quant au projet de loi concernant les ouvriers et employés des différentes industries (n° 758 de 1932), la Commission décide d'aprouver la désignation de son rapporteur.

Un projet de loi (1655) concernant le personnel de l'aéronautique militaire vient d'être déposé à la Chambre des députés, lorsqu'il le sera au Sénat, M. Bergeon se chargera de le rapporter.

Le Président,



Séance du 13 juin 1933.

La séance est ouverte à 14^h30 sous la présidence de M. Chapal. Sont présents : M.M. Auguste Mourie, Desjardins et Bergeon.